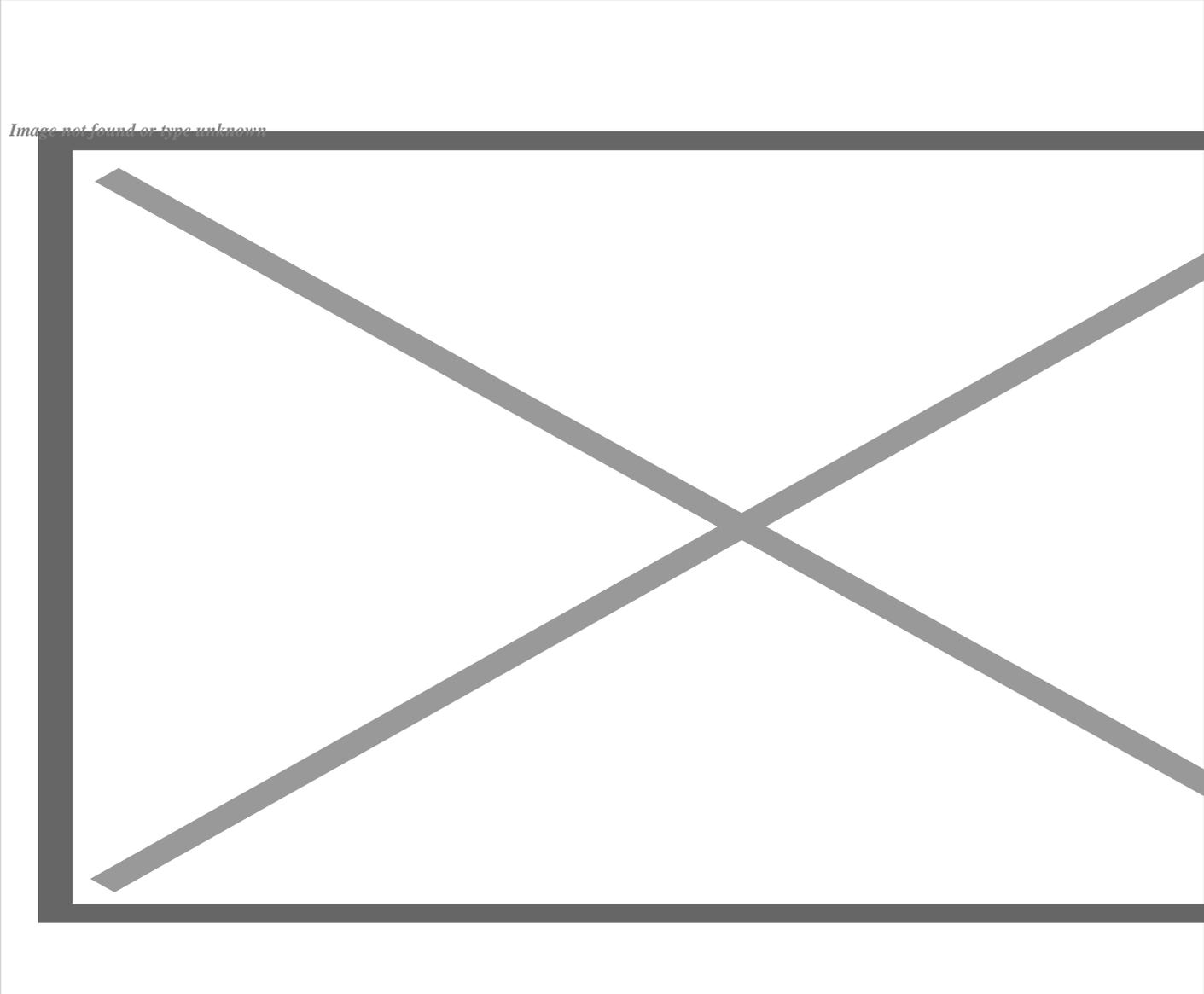


Appel contre l'interdiction des marches dans le centre de Lima

Image not found or type unknown



La Havane, 22 février, (RHC)- Un avocat a déposé ce mardi un recours en appel contre la décision du maire de Lima Rafael López Aliaga d'interdire les marches dans le centre historique de la capitale péruvienne.

Présenté par maître Carlos Hinostroza, devant la Cour supérieure de Lima, le recours vise à stopper la déclaration de cette zone urbaine comme intangible par la municipalité, face aux protestations sociales exigeant la démission de la présidente Dina Boluarte.

L'action en justice souligne que la mesure restrictive, qui interdit les marches, les manifestations et les rassemblements publics et politiques, viole des droits constitutionnels tels que la liberté de mouvement, la

liberté de manifester et la démocratie elle-même.

Maître Hinostrza qualifie d'intention malveillante la décision de la municipalité de Lima pour fonder de manière arbitraire et inconstitutionnelle une norme qui "viole et enfreint les droits, discrimine et provoque des inégalités".

L'interdiction totale et la restriction des marches dans le centre historique de Lima ne font que montrer que "nous sommes dans une dictature ou dans une démocratie qui agonise et meurt", affirme maître Hinostrza dans l'appel.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/314523-appel-contre-linterdiction-des-marches-dans-le-centre-de-lima>



Radio Habana Cuba